

INVITATION À LA FORMATION GRATUITE :

« Élu.e, saisissez-vous des enjeux autour de la forêt et du bois. »

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le référent forêt,
Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Avec ses 300 000 ha (soit 40 % de la surface), la forêt est une composante essentielle du territoire isérois. Elle joue de multiples rôles, et se trouve à l'interface des 3 piliers du développement durable : social, environnemental et économique.

Les élus locaux ont des cartes à jouer quant à la conciliation de ces diverses fonctions, afin de garantir un espace forestier multifonctionnel qui peut répondre aux différentes attentes de notre société, tout en préservant l'écosystème et en garantissant la pérennité des emplois qui en dépendent.

Pour cela, il est impératif de bien comprendre comment fonctionne la filière forêt-bois, et quels sont ses principaux enjeux. C'est pourquoi nous vous convions à notre formation qui se tiendra :

👉 le jeudi 23 septembre 2021, de 14h à 17h, à Grenoble.

Rendez-vous à la page suivante pour toutes les informations et les consignes d'inscription

PROGRAMME

- ❖ **Module 1 : Généralités sur la forêt et le bois**
 - Les chiffres clefs
 - Le fonctionnement de la filière et les différents acteurs
 - La multifonctionnalité de la forêt
- ❖ **Module 2 : Quels enjeux et problématiques autour de la filière forêt-bois ?**
 - Le changement climatique
 - Les scolytes
 - La voirie
 - Le foncier
 - La fréquentation
 - L'équilibre forêt-gibier
- ❖ **Module 3 : Quels rôles de l'élu face à ces enjeux ?**
 - Le quadruple rôle de l'élu local
 - Quelles actions concrètes ?

INFORMATIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

<u>Organisme de formation</u>	Association des communes forestières de l'Isère
<u>Lieu de la formation</u>	Les locaux de l'AMI et des COFOR (1 Place Pasteur - 38 000 GRENOBLE)
<u>Contact</u>	Valentin Berlioux - 07.67.40.30.20 - isere@communesforestieres.org ☞ <i>Contactez Valentin Berlioux pour toute question relative à cette formation ou à son accès aux personnes en situation de handicap.</i>
<u>Personnes en situation de handicap :</u>	La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, contactez notre référent handicap : Valentin Berlioux - isere@communesforestieres.org
<u>Durée</u>	3 heures
<u>Objectif général :</u>	Définir les principales problématiques en lien avec la filière forêt-bois.
<u>Objectifs opérationnels :</u>	Acquérir les notions de bases relatives à la forêt en Isère. Comprendre les enjeux fondamentaux de la forêt d'aujourd'hui et de demain. Instituer des actions concrètes pour répondre à certains d'entre eux sur mon territoire.
<u>Évaluation :</u>	La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire
<u>Attestation :</u>	Cette formation est sanctionnée par une attestation de formation qui vous sera remise sur demande
<u>Animateurs :</u>	Valentin Berlioux ; Association des communes forestières de l'Isère <i>Tous les formateurs ont une expérience dans l'animation de formations en lien avec les enjeux de la forêt et du bois</i>
<u>Intervenants :</u>	Valentin Berlioux ; Association des communes forestières de l'Isère
<u>Public visé :</u>	Élus (communaux et communautaire), en particulier les référents forêt
<u>Règlement intérieur, RGPD :</u>	Disponible sur demande

Les communes forestières sont reconnues comme organisme de formation par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

☞ **Pour s'inscrire :**

Compléter le formulaire d'inscription en ligne <https://forms.gle/7zrERht5Q9fdnwb79> ou via l'adresse électronique (email) : isere@communesforestieres.org

☞ **Merci de vous inscrire avant le mardi 21 septembre 2021**

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

En cas d'annulation, les personnes inscrites seront informées par mail ou téléphone trois jours avant le début de la formation.